

En 1 an : 1,2 milliards d'aides publiques aux entreprises bourguignonnes...

... 6495 demandeurs d'emploi supplémentaires !

Le 15 décembre 2015, s'est tenue en Préfecture la première réunion du Comité de suivi régional de Bourgogne du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE, demandée de longue date par les organisations syndicales. Cette instance est chargée de veiller au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation du CICE en Bourgogne.

Notons que 80 % des entreprises bourguignonnes ont bénéficié du CICE pour un montant de 460 millions d'euros. Il faut y ajouter le pacte de responsabilité : 117 millions d'euros et les mesures d'exonérations de cotisations sociales : 620 millions d'euros.

Au total, les entreprises bourguignonnes ont bénéficié de 1,2 milliards d'aides publiques en 2015.

Rappelons que, pour le gouvernement, le pacte de responsabilité et le CICE doivent permettre aux entreprises de retrouver les marges nécessaires pour embaucher, former leurs salariés, investir et innover.

Qu'en est-il?

Le rapport du comité de suivi 2015 conclut à l'absence de bénéfice salarial. En effet, l'évolution des salaires dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles au premier trimestre 2015 est diminuée de 0,1 point alors que les taux de marges des entreprises ont progressé pour s'élever à 31,10 % soit le plus haut niveau depuis le 1er trimestre 2013.

Pire, le rapport précise que les secteurs qui bénéficient le plus du CICE sont ceux qui ont enregistré les plus faibles progressions de salariales, comme par exemple les entreprises du secteur du commerce, Carrefour, Amazon

Concernant un hypothétique effet du CICE sur l'emploi et l'investissement, le rapport incite au plus grand scepticisme car il montre que le dispositif ne pèse pas sur les décisions des entreprises.

Concernant l'emploi, les chiffres de Pôle Emploi le confirment puisque le nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC) a augmenté de 5,40 % en un an en Bourgogne.

Où sont donc passés ces 1,2 milliards d'euros d'argent public ? A quoi ont-ils servis ? Une chose est sûre, ni à l'emploi, ni aux salaires.

Par contre, cet argent public manque cruellement au financement des services publics, à la formation professionnelle, aux collectivités locales, aux hôpitaux ...

Alors que le gouvernement impose aux salariés un plan d'austérité de 50 milliards d'économies sur les dépenses publiques, alors qu'il vient de décider de ne pas donner de coup de pouce au SMIC, il est intolérable qu'il n'ait aucune exigence envers les entreprises sur l'utilisation de cet argent public. Ces 1,2 milliards d'euros doivent bénéficier à l'emploi, aux salaires, à l'investissement productif.

La CGT exige une réelle évaluation de l'utilisation l'ensemble des aides publiques aux entreprises.

Dijon, le 17 décembre 2015